

ANNEXE 3.4-2

Liste des communes susceptibles d'être affectées par le PLAN

Liste des communes susceptibles d'être impactées de manière directe et indirecte par le PLAN

Le tableau ci-dessous reprend la liste des communes, en ce compris les communes auxquelles s'étend le PLAN, susceptibles d'être affectées par celui-ci et sur le territoire desquelles une enquête publique doit en conséquence être réalisée.

Communes susceptibles d'être impactées de manière directe	Communes susceptibles d'être impactées de manière indirecte
Antoing	Brunehaut
Bernissart	Celles
Charleroi	Comines (France)
Comines-Warneton	Courcelles
Hensies	Peruwelz
Mons	Saint-Aybert (France)
Pecq	Spierre-Helkyn
Pont-à-Celles	Wervik
Saint-Ghislain	Fleurus
Sambreville	Farciennes
Tournai	Aiseau-Presles
	Chatelet
	Chapelle-lez-Herlaimont
	Seneffe
	Manage
	La Louvière
	Walcourt
	Cerfontaine

Remarque :

Dans le contexte macroscopique du PLAN, il est également attendu que toutes les communes du Nord de l'Europe entre Le Havre, Paris et Rotterdam, voire au-delà, soit impactées de manière indirecte par la mise en œuvre du PLAN (mobilité, aspects socio-économiques, ...).